

Forcément hétérogène du fait de la multiplicité des espaces interrogés, ce manuel très riche montre à quel point le champ d'études des cultures de l'écrit et de l'imprimé dans un contexte postcolonial entendu de manière très large (envisageant tant la période qui a suivi les indépendances en tant que telle que les résistances à l'épistémè coloniale) est vivant. Dans le sillage des travaux de Karin Barber et de Stephanie Newell (ou peut-être, non cité dans ce volume, d'Alain Ricard si l'on pense au champ francophone), ce réseau scientifique s'attache à étudier les textes « locaux », les archives méconnues et les trajectoires effacées pour reconfigurer les cartographies intellectuelles globales, ce qui est fort stimulant.

Elara BERTHO

GARAND (Charles), *Georges le mulâtre : drame en cinq actes, huit tableaux*. Présentation de Barbara T. Cooper. Paris : L'Harmattan, coll. Autrement Mêmes, n° 175, 2021, xxxiii-184 p. – ISBN 978-2-343-24814-1.

Comme l'indique le prière d'insérer, *Georges le mulâtre* est « un mélodrame “classique” dans tous les sens du mot. Il comprend la danse, la musique, des bons et des méchants et une conclusion qui souligne un message social et moral positif ». Né en 1832 à Fribourg de parents français, son auteur était plus connu comme membre de la Société historique de Compiègne, que comme membre de la Société des auteurs et compositeurs dramatiques. Lorsqu'il mourut en 1902, son œuvre comptait quelques pièces, qui avaient été jouées à la Porte Saint-Martin, au Gymnase, au Vaudeville et à l'Odéon.

La première représentation de *Georges le mulâtre* remonte au samedi 26 janvier 1878 : la pièce est donnée au Théâtre du Château-d'Eau à Paris, trente-cinq ans après la publication du roman d'Alexandre Dumas (*Georges*, 1843, 3 vol.) et trente ans après l'abolition de l'esclavage. Publiée la même année, la pièce connut un succès certain. Elle fit l'objet de quarante et une représentations, alors que la norme, au Château-d'Eau, était de quinze (p. IX,) mais elle « ne semble pas avoir été repris[e] à la scène après sa création en 1878 » (p. XXII). La page de titre annonce que ce drame a été adapté « d'après le roman *Georges*, d'Alexandre Dumas ». Constituée de cinq actes et huit tableaux, la pièce reprend les péripéties majeures du roman tout en les abrégant. Le premier acte ou le prologue se déroule en 1814, quand les Anglais tentent de s'emparer de l'Île de France (actuelle île Maurice). Les gardes nationaux blancs, au nombre desquels le planteur M. de Malmédie et son fils Henri, ne veulent pas de mulâtres dans leurs rangs. Le planteur Pierre Munier et ses fils Jacques et Georges, gens de couleur libres, veulent s'enrôler aux côtés des gardes nationaux, mais cela leur est défendu. Ils se mettent alors à la tête des Noirs (esclaves). Pierre Munier va jouer un rôle important dans la bataille

contre les Anglais en rapportant l'étendard anglais du champ de bataille. Alors qu'il devrait en être remercié, Henri de Malmédie donne un coup de cravache au drapeau tenu à ce moment par Georges, reléguant par ce geste le héros « au rang d'un esclave qu'on punit », ce qui laisse au personnage « une trace – une cicatrice – permanente » (p. XI). Pierre Munier décide alors d'envoyer ses deux fils en France. Le deuxième acte se passe quatorze ans plus tard : l'Île de France est devenue l'Île Maurice (p. 29), une possession anglaise. Lorsque Georges rentre dans son île natale, il est si méconnaissable que même son père ne le reconnaît pas immédiatement. Georges se présente comme un voyageur venant de France pour apporter quelques nouvelles. Il raconte que Jacques s'est « fait corsaire pour mitrailler les Anglais jusqu'en 1815, et, la guerre terminée, pour la leur continuer comme capitaine négrier » (p. 44). Une fois reconnu par son père, il explique qu'il a fait des études en France et obtenu un statut en Europe. « J'ai habité Paris, Londres, visité l'Orient, la Grèce ; la Turquie, l'Asie Mineure, la Syrie, l'Égypte. Je fis avec Ibrahim-Pacha l'expédition du Saïd... et je reçus de lui un sabre d'honneur. Je revins en France par l'Italie... L'expédition d'Espagne se préparait. Je m'engageai comme volontaire et me distinguai assez pour être mis à l'ordre du jour... et recevoir ce ruban français et cette croix d'Espagne. Plus le titre de comte qui me fut octroyé par le roi Ferdinand VII » (p. 48-49). Peu de temps après son retour sur l'île, Georges tombe amoureux de Sara de Malmédie, qu'il sauve d'un accident de cheval. Celle-ci est toutefois promise à Henri, son cousin, par son oncle et tuteur M. de Malmédie. Dans le troisième acte, on découvre que Sara aime Georges et qu'elle est généreuse et bonne, dotée d'un esprit ouvert grâce aux enseignements de sa perceptrice anglaise Miss Harriett. Sara vient au secours des « habitants pauvres » (p. 87) qui ont été touchés par un ouragan « impitoyable » (p. 87). Dans le quatrième acte, Georges, devenu chef d'une insurrection d'esclaves, est trahi et emprisonné. Henri de Malmédie, naturalisé anglais, achète une charge de greffier afin de pouvoir lire la condamnation de Georges. Mais juste avant que le bourreau vienne pour l'emmener, Georges parvient à épouser Sara, avec pour témoins un magistrat anglais et Miss Harriett, et est sauvé par son frère Jacques qui, de retour sur l'Île, s'est déguisé en religieux pour pouvoir entrer dans la prison. Dans le cinquième et dernier acte, Pierre, Jacques, Georges et Sara sont sur une corvette qui les mène vers la France, pays présenté comme généreux et ouvert. Henri, emmené à bord comme prisonnier, se suicide face au bonheur de Georges et Sara.

L'introduction de Barbara T. Cooper contextualise la pièce et s'interroge sur ce qui a amené Garand à adapter le roman de Dumas en 1878. À la même période, qui coïncide avec la préparation de l'exposition universelle, elle note la reprise sur d'autres scènes de la capitale des adaptations théâtrales de *La Case de l'oncle Tom* et d'*Atar Gull* ainsi que d'un drame signé par Garand lui-même : *Étrangleurs de l'Inde* (joué en 1862 et qui représente aussi un conflit entre colonisateurs et colonisés). Ce contexte aurait pu motiver les choix de l'auteur (p. VIII). B. Cooper démontre éga-

lement avec finesse l'ambiguïté du statut des gens de couleur. Elle explique que « Garand souligne ce qu'il y a d'absurde dans le désir des colons blancs d'imposer silence à l'Autre, de nier son appartenance à la communauté nationale et son droit de participer à sa défense » (p. XI), quand les de Malmédie refusent aux Munier de faire la guerre contre leurs ennemis, les Anglais. Elle souligne aussi le ridicule des de Malmédie lorsqu'ils refusent de reconnaître les exploits des Munier tout simplement parce qu'ils sont mulâtres. De même qu'ils nient le rôle que Pierre a joué contre les Anglais, ils refusent plus tard de remercier Georges d'avoir sauvé Sara. Pourtant, comme la famille de Malmédie, Pierre Munier a des esclaves (entre autres Télémaque), mais il les traite en « bon maître » (p. 29) et de manière « paternelle » (p. XV), tandis que les esclaves de M. de Malmédie (Laïza et Nazim) sont si maltraités qu'ils essaient de fuir. B. Cooper relève ici que Garand a introduit « la poire d'angoisse » pour « reprendre et concrétiser, sous la forme d'un accessoire théâtral, le thème du silence imposé à l'Autre » (p. XII). Cet instrument de torture est absent du roman de Dumas. Le livre se termine par deux annexes. La première reproduit les critiques de l'époque. Elles sont élogieuses (même si certaines ont trouvé que la pièce était longue) et saluent unanimement l'acteur qui interprétait le rôle de Georges. Certaines, dont celle d'Auguste Vitu qui parut dans *Le Figaro* (29 janvier 1878), indiquent explicitement que le roman *Georges* « fort connu et qui date d'une trentaine d'années au moins, appartient à la nombreuse catégorie des œuvres dont le fécond écrivain fut plutôt le parrain que le père », car « Félicien Mallefille passe pour le véritable auteur de *Georges* » (p. 157). La deuxième annexe, « Histoire et paternité du drame *Georges le mulâtre* », rassemble des coupures de journaux portant sur la paternité du drame. Garand est-il le véritable auteur de la pièce ? Cooper refuse de trancher, ignorant « s'il existait ou non une version aboutie de la pièce qui remonterait à 1861 » (p. 167).

Cette réédition critique de la pièce intéressera tout lecteur soucieux d'en savoir plus sur la représentation de la société mauricienne et ses hiérarchies au XIX^e siècle. Les enseignants pourront être encouragés à intégrer cette pièce dans leurs cours qui traitent de l'étranger et/ou de la citoyenneté française. Les lecteurs les plus avertis seront incités à vouloir lire ou relire le roman *Georges* pour voir ce que la pièce a modifié, ajouté ou omis. Cette réédition sera enfin appréciée par le grand public, qui verra quelques ressemblances avec le roman *Le Comte de Montecristo*, lequel connaît un regain d'intérêt certain depuis la sortie d'une nouvelle adaptation cinématographique en cet été 2024.

Thérèse DE RAEDT